



Nombre de Membres		
Membres en exercice	Présents	Votants
23	21	21 +2

Date de convocation 29 mai 2026

Date d'affichage 29 mai 2026

L'an deux mille vingt-six, le cinq juin à dix-huit heures trente minutes, le conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en conseil municipal dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de **Karim HELLAL**, maire.

Présents : Julien PRIVÉ, Christine DESIREE, Robert BESANÇON, Véronique STOLTZ, Eric FOUQUET, Philippe PAPEGÆY, Laurence MENNETRIER, Christophe BAUMANN, Cécile MONTEILLET, Gaëtan HORBACZ, Renaud FRANÇOIS, Gwenaëlle TREMOUREUX, Emerick LAGIER, Stéphanie MENDES, Harmony DENIZET, Jean-Yves BRUNEAU, Christine ROBILLARD, Denis PHILIPPE, Pascal GENET, Marie-Laure HRVOJ

Représentées : Valérie PELLERIN représentée par Laurence MENNETRIER, Sandrine MEROSE représentée par Emerick LAGIER

Christine DESIREE a été nommée secrétaire de séance.

Objet : Désignation des délégués du conseil municipal et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs

N° de délibération : 20260635

Vu le code électoral ;

Vu le décret n° 2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs ;

Vu la circulaire n° INTP2611651C du 6 mai 2026 relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et établissement du tableau des électeurs sénatoriaux ;

Vu l'arrêté préfectoral n°DCL2-SCE 2026146-0001 du 26 mai 2026 fixant le nombre de délégués des conseils municipaux et des suppléants à élire ainsi que le mode de scrutin applicable pour les communes de l'Aube en vue de l'élection sénatoriale du 27 septembre 2026.

Le conseil municipal a procédé à la désignation des délégués du conseil municipal et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs, conformément aux opérations et aux résultats décrits dans le procès-verbal annexé.

Fait à Saint-Lyé, le 5 juin 2026
Pour extrait conforme

Christine DESIREE
Secrétaire



Karim HELLAL
Maire

